

Les Amis du Canal du Nivernais

Procès-verbal de la 26^{ème} Assemblée générale ordinaire

Le 14 février 2015 de 9h30mn à 13h30mn, les membres de l'association des Amis du Canal du Nivernais se sont réunis en Assemblée générale Ordinaire à la salle polyvalente de Clamecy.

Absents excusés : Sylvie Martin du Conseil Régional de Bourgogne (tourisme et canaux) Patricia Gaudet du Conseil Régional de Bourgogne (Tourisme et canaux), Roland Lemoine SSAC, Michel Bourguin ANPEI, Jacques Romain Entente, Claude Ermenou fédé de pêche 58, Gérard Ravelli union des pêcheurs de la Haute Yonne, Jean Baptiste Lemoyne président ADT 89, Olivier Georges VNF Centre Bourgogne.

Une minute de silence est faite à la mémoire de Jean-Claude et Annie Guillaume, ainsi que Alain Treuillet qui nous ont quittés cette année.

Odile Marminat prend ensuite la parole : « Nous ouvrons aujourd'hui notre 26^{ème} assemblée générale, merci à la Ville de Clamecy pour son accueil, merci à tous d'être fidèles au poste, bienvenue à ceux qui nous rejoignent pour la première fois, merci d'être des nôtres », et présente le rapport moral.

Rapport Moral

Comme je le souhaitais lors de la 25^{ème} AG, nous avons tenu en 2014 notre rôle de fédérateur : ce fut une année de dialogue, de présence sur le terrain, de partenariat avec les associations.

J'avais évoqué, en février 2013, la gouvernance du canal au travers du contrat de canal, avec une année de retard celui-ci a été signé en début d'année, ici même, d'autres seront plus à même de vous en parler.

Je dois également revenir sur cette rumeur qui a couru en début 2014 concernant la mise en place d'une gestion morcelée pour notre canal, qui nous a semblé aberrante, et pour laquelle nous avons alerté les instances (CR, CG 58 et 89, VNF, Député, SMETCN, ADT 89...)Les réactions à notre courrier ont produits une grande effervescence, (voir Rigole 55) si nous avons été rassurés par la prise de conscience de l'importance de la gestion homogène du canal, le problème aujourd'hui n'est pas résolu, il est au Point mort !! (Voir article Rigole 55)

Mais c'est la présentation de nos actions qui sera la preuve de notre implication.

Je ne reviendrai sur les classiques réunions mensuelles accueillies toujours chaleureusement par les maires, notre participation à celles du SMETCN, du Programme Leader et de la Commission Locale des usagers, et des réunions préparatoires à la fête 2015.

Janvier, du 16 au 19 : nous répondions présent à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, partenaire fidèle de notre fête nautique par notre présence au 7eme Recid'eau à Sens. (Intervention de Claudine Granger Rigole 55)

14, 15 16 Février : Exposition sur le canal du Nivernais a Mailly-la- Ville en partenariat avec l'équipe de la bibliothèque de Mailly-la- ville qui était l'initiatrice de cette manifestation. L'Établissement Seine Grands lacs, la SSAC, le SMETCN, les pêcheurs, la commune de Châtel-Censoir nous avait prêté main forte. Exposition très appréciée (entre 170 et 200 visiteurs pour le week-end) qui, au dire des organisateurs, fut une belle réussite.

10 11 Avril, et 30 septembre : formation ambassadeurs du Canal « Greeters »

Le projet de tourisme participatif suit son cours après la formation en Avril à Auxerre (Rigole 55 et 56) des futurs greeters (greeters en anglais accueillir). Les ambassadeurs volontaires qui désireraient faire partager leur passion, (formation mise en place par le Conseil régional). En novembre, une journée terrain a été organisée à Beaune pour un test grandeur nature.

28 mai : Réunion des acteurs du canal (rigole 55 et 56). Une réunion a été organisée (responsabilité de Andréa Bousquet) afin que les différents acteurs du Canal du Nivernais puissent se rencontrer et discuter de façon conviviale. Ce fut un moment de dialogue réussi et constructif, nous espérons que ce genre d'initiative pourra contribuer à ce que les relations entre les usagers du canal s'améliorent. Afin que chacun se rende compte des problèmes des différents usagers, une croisière fut organisée de Migennes à Tannay du 15 au 17 septembre (merci à Dominique Fourré le Boat à Migennes, qui a mis un bateau à disposition). Les passagers furent unanimes pour reconnaître que vigilance et courtoisie sont obligatoires et que ce moment de communion avec ce lieu féérique n'en est que plus intense lorsqu'il est partagé. D'où la nécessité d'une compréhension réciproque. Afin de créer un code de bonne conduite, les acteurs ont réfléchi en commun à la création d'un flyer qui sera remis aux usagers. (Intervention Andrea Bousquet Philippe Benard)

Juin, juillet, septembre, manifestations estivales (Baye en fête, fête du flottage à Clamecy, et journées du patrimoine à Paris) trois manifestations auxquelles étaient présents les Amis du canal. Fête organisée par Aquafluvial, Baye en fête, qui était une première, fut une réussite de son fondateur Michel Sicard. À la désormais classique fête du flottage de Clamecy, la même équipe représentait les ACN. Enfin les 20 et 21 septembre à Paris au port du Gros Caillou le train de bois de flotescale était exposé, pour expliquer aux parisiens ce que fut le flottage du bois, lorsque le bois morvandiau chauffait Paris. Belle réussite que cette manifestation où les ACN présentaient l'exposition de photos du canal du Nivernais. (Intervention de Monique Thalen)

5, 6, 7 septembre Eaucourt-sur-Somme jumelage avec les Amis du Fleuve Somme des Amis.

Une délégation des Amis du Canal du Nivernais partait pour la Picardie où se déroulait l'annuel forum du rendez-vous du fleuve, au cours de laquelle fut officialisé le jumelage entre les ACN et les Amis du Fleuve Somme. (Voir Rigole 56)

Jean Pierre Bucher président, et Daniel Cappe trésorier des Amis du Fleuve Somme étaient des nôtres ce 14 février. Dans son intervention le président nous a présenté le développement, l'activité de son association, et les dossiers sur lesquels l'association veut intervenir. Les Amis du Canal de la Somme seront présents sur notre stand à Flotescale à Paris et ils nous rejoindront à la Fête nautique à Chaumot. Merci à tous les deux d'avoir fait le déplacement. (L'intervention complète de Jean Pierre Bucher en annexe 1)

Octobre/ Novembre/ décembre

Interventions chez les seniors (Rigole 56)

Notre trésorière a eu l'excellente idée d'initier une animation mensuelle à la maison de retraite de Mailly-le-Château dont le sujet ne pouvait être que le canal du Nivernais, et la présentation et les motivations de notre association. Ce fut une réussite totale. La Confrérie Saint Nicolas qui a rejoint Claudine Granger dans sa démarche, fut également passionnée. (Intervention de Claudine Granger)

Visite et collaboration avec les Archives départementales de l'Yonne

Une de nos actions majeures et pas du tout prévue !

En effet à l'origine c'est l'invitation d'André Villiers à chercher des documents concernant l'implication dans la guerre 14 /18 du canal du Nivernais - dans le but de faire une exposition- (André Villiers avait visité l'expo de Mailly la Ville en février et celle-ci l'avait enthousiasmé) Nous nous sommes vite rendu compte que le canal n'avait eu qu'un rôle insignifiant, loin des lignes de combat. Mais avec Pierre Frédéric Brau, directeur des Archives départementales, le contact fut cordial et nous apprîmes que les archives détenaient un fond important de documents en provenance de VNF, sauvées de la déshérence. Il nous est rapidement paru intéressant et possible qu'une association comme la nôtre puisse se pencher sur ces archives, les classer, ce qui nous offre un moyen supplémentaire de poursuivre notre activité au sein du canal et de le mieux connaître. Nous travaillons depuis décembre, deux après-midi par semaine, en binôme.

Novembre : réunion pour réaménagement du batardeau VNF voir prospective 2014

Novembre Décembre : participation aux réunions publiques pour le soutien à la continuité du TER

12 décembre : Colloque des Canaux Bourguignons au Conseil Régional. Une délégation importante des ACN avait fait le déplacement à Dijon, consciente de l'honneur que cela représentait pour l'Association. Si tous les intervenants ne se valaient pas, nous ne regretâmes néanmoins pas la journée : Odile su présenter les ACN avec enthousiasme, et notre carnet d'adresses s'est encore un peu étoffé, ce qui est le bénéfice majeur de ce genre de rencontres. Merci à la Région de nous avoir convié à ces travaux.(intervention Bruno Poissonnier)

J'observe que tout ce qui était prospective à l'AG 2013 a été réalisé !! Pas mal !!

Prospectives 2015

Présences aux diverses réunions, renforcement de nos liens avec nos partenaires jumelés !

Poursuite du dialogue avec les acteurs.

Le projet Poirée et la mise en valeur de l'écluse du Batardeau à Auxerre

En 2014, nous avons évoqué la possibilité d'implanter un panneau commémoratif à Basseville en souvenir de l'ingénieur Poirée, inventeur du barrage à aiguilles, ce projet avance. Dans le même temps VNF travaille au réaménagement de l'écluse du Batardeau, deux projets qui sont regroupés et auxquels travaillent ACN et VNF. (Rigole 56) (Intervention de Philippe Benard)

Juin : Participation à la manifestation « un train de bois pour Paris » (présentation de Gérard Durand)

Nos efforts seront concentrés sur la Fête Nautique 24 et 25 juillet Chaumot Chitry) (intervention de Mathieu Guerinoni)

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Rapport Financier

Le bilan de l'année 2014 est présenté par Michel Guipon, Trésorier. Il est approuvé à l'unanimité moins une abstention. (bilan annexe 2)

Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Serge Rameau

Composition du Conseil au 14/ 02 /2015 : Amelin Christiane, Benard Philippe, Bousquet Andréa, Michel Faidherbe, Guipon Michel, Guipon Chantal, Granger Claudine, Claude Jacquet, Marminat Odile, Pissis Raymond, Poissonnier Bruno, Rameau Claudine, Rameau Serge, Monique THalen.

Sont sortants : Claude Jacquet, Odile Marminat, Serge Rameau, Michel Faidherbe.
Démissionnaire en octobre 2014 : Dorothée Maas.

Se présentent au Conseil d'administration : Michel Guilbert, Odile Marminat, Claude Jacquet. Les candidats sont élus à l'unanimité.

Le bureau sera élu lors de la réunion du 5 mars à Bazarnes.

Révision règlement intérieur (selon le titre 1 dudit règlement) Serge Rameau

Approbation des ajouts au règlement intérieur.

Ces ajouts ont été approuvés à la majorité par le conseil d'administration et sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Il s'agit :

1^{er} EN date du 10 avril les membres du Conseil d'administration décident de changer le système de remboursement des frais de déplacement, ces frais étaient remboursés sur la base de 0,35 km.

A dater de ce jour le remboursement des frais se fera sur la base des dépenses de carburant selon la distance parcourue, à calculer avec référence des sites web Mappy ou Michelin (ex : Chaumot / Auxerre 72 km soit selon Via Michelin 8,65 € de frais de carburant)

Cette décision remplace le titre 4 du règlement intérieur paragraphe 1 en application du titre 1 (approuvée à la majorité par les membres du CA présents).

2eme Suite à la réunion de bureau du 6 novembre 2014 il a été décidé par 5 voix contre 1 que la modification suivante serait apportée au titre 2 de l'alinéa 4 du règlement intérieur, pour une meilleure compréhension, la phrase suivante :

« Toutes les adhésions, dont le règlement intervient entre le 1^{er} janvier et le 15 décembre de l'année de cotisation, seront effectives pour l'année en cours. Après le 15 décembre, le règlement des adhésions concernera l'exercice suivant »

Avec leur accord les membres du conseil d'administration ont voté par email, accepté à la majorité. (10 pour, 1 contre, 1 abstention, ne participe pas 1, pas de réponse 1)

Intervention de Jean Louis Lebeau, président du Syndicat Mixte d'équipement Touristique, qui présente le contrat de canal signé en Janvier 2015 à Clamecy.

En clôture, nous remercions Eric Le Senney pour la projection de la bande annonce du film « le canal d'une rive à l'autre » pour FR3 Bourgogne et du film « un train de bois pour Paris ».

Fait à Champs sur Yonne, le 24 février 2015

La Présidente

Odile Marminat

La secrétaire

Monique Thalen